



Bulletin d'adhésion 2026

Réseau des professionnel·les Vie Étudiante
des établissements d'enseignement supérieur publics

Pour toute question sur le réseau :

contact@r2vieetudiante.fr

Pour toute question comptable/financière :

compta@r2vieetudiante.fr

www.r2vieetudiante.fr

[Linkedin](#)

Le réseau vie étudiante, c'est quoi ?

Présentation

Fondé en 2014, le Réseau Vie Étudiante fédère et met en lien les responsables vie étudiante. Cet espace d'échange et de coopération a été impulsé par la place croissante que les stratégies de développement de la vie étudiante occupaient dans les politiques d'établissements, amenant ainsi à la création de nouveaux métiers et de nouveaux services.

Depuis, le Réseau Vie Étudiante n'a cessé de croître, fédérant ainsi 65 établissements en 2025 sur l'ensemble du territoire hexagonal et des DROM COM et leurs services vie étudiante au sein d'un dense réseau d'échange et d'accompagnement des services et des agent.es. Par ailleurs, le Réseau Vie Étudiante a tissé des liens étroits avec les organes de la vie étudiante à l'échelle nationale (MESR/DGESIP, France Universités, CNOUS) ainsi qu'avec les autres réseaux professionnels liés au monde de l'enseignement supérieur (A+U+C, GNDS, JURISUP, CGE, APACHE etc.) et politiques (CEVPU, VECU).

Cette implication dans les différentes instances permet de valoriser l'action des services vie étudiante, mais également de participer aux concertations et travailler avec les autres organisations.

Les actions du RVE

Le RVE a pour objectifs de :

- alimenter et animer un réseau d'échange d'expériences et de pratiques entre ses membres ;
- promouvoir la vie étudiante comme l'un des piliers des établissements d'enseignement supérieur et un facteur d'attractivité ;
- participer à l'élaboration des politiques de vie étudiante ;
- développer des compétences et des savoir-faire en contribuant à la formation de ses membres ;
- favoriser le développement d'un réseau de partenaires acteurs de la vie étudiante (tutelles, organismes publics, médias, réseaux professionnels etc.) ;
- valoriser et respecter les spécificités de chaque établissement.



Le Bureau 2026



Co-présidente
Alexandra
PIAUMIER

Avignon
Université



Co-président
Romain
QUESNEL

Université
de Poitiers



Vice-président
Jérémy
LANDRIEUX

Université
Picardie Jules
Verne



Secrétaire
Elodie
BAYOUD

Université Jean
Moulin Lyon 3



Trésorière
Valérie
BERGER

Université
Paris Cité



Vice-secrétaire
Samia
HASNAOUI

Université
Panthéon
Sorbonne



Vice-trésorier
Olivier
BONNEFOY

Université
d'Angers

Pourquoi adhérer au RVE ?

Au-delà de vous donner la possibilité de participer à la vie du réseau en interrogeant les collaborateurs des autres établissements ou en faisant part de vos expériences et de vos expertises, adhérer au RVE vous permet de participer :

- aux échanges entre adhérent-es, via les outils collaboratifs (listes de diffusion, Resana) ;
- aux rencontres et webinaires ;
- au séminaire annuel du Réseau (2 participants par établissement adhérent, à jour de cotisation) ;
- à des groupes de travail thématiques.

Montant de l'adhésion

- 300 € pour les établissements de moins de 20 000 étudiant-es
- 450 € pour les établissements de 20 000 à 40 000 étudiant-es
- 600 € pour les établissements de plus de 40 000 étudiant-es et les COMUE

Comment adhérer ?

1

Chaque établissement adhérent désigne les **deux représentant-es** qui participeront à la vie du réseau. Ces deux représentant-es doivent obligatoirement être **personnels BIATSS** en charge de la vie étudiante, mandaté-es par leur établissement.

N.B. Chaque établissement adhérent a droit à 1 voix délibérative en Assemblée Générale.

2

Remplir le formulaire d'adhésion en ligne [ACCÉDER AU FORMULAIRE D'ADHÉSION](#)

Joindre un bon de commande directement via le formulaire ou, dans le mois suivant l'inscription, par mail : compta@r2vieetudiante.fr



3

Un mail sera transmis, dans les 2 semaines, pour confirmer l'inscription et la bonne réception des pièces. L'inscription aux différents rdv du réseau ne sera effective qu'après réception du bon de commande.

ATTENTION

En 2026, les adhésions sont ouvertes uniquement du 25 février au 30 avril 2026.

En dehors de cette période d'adhésion, veuillez nous contacter par mail.



des moments de rencontres et de cohésion



des table-rondes et seminaires



des visites de lieux de vie étudiante



des formations

